


Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GUERRE DE 1914-1918



HISTORIQUE

de la

10^e Légion de Gendarmerie



Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

INTRODUCTION

*La tâche imposée, à la Gendarmerie pendant la guerre de **1914-1918** ne lui a point permis d'intervenir en troupe sur le champ de bataille comme elle l'a fait à maintes reprises dans les guerres du passé.*

Elle n'en a pas moins fidèlement rempli son devoir avec la conscience, le dévouement et l'esprit d'abnégation qui sont de tradition chez elle.

Restant à la place qui leur était assignée par le Commandement, les gendarmes ont constamment répondu à son appel, ne reculant jamais ni devant les difficultés et les fatigues, ni devant le danger.

Dans les pages qui vont suivre, nous verrons que ceux de la 10^e Légion n'ont point fait exception à cette règle.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

FORMATIONS PRÉVÔTALES FOURNIES PAR LA LÉGION

Après avoir assuré sur son territoire le déclenchement de la mobilisation générale, la 10^e Légion mobilisa à son tour, **dans les premiers jours du mois d'août 1914**, les formations prévôtales suivantes :

Prévôté de la 5^e Armée,
Prévôté du 10^e C. A.,
Prévôtés des 19^e, 20^e, 60^e et 87^e D. I.

Dans la suite, on fit appel de nouveau à son personnel pour constituer :

Au début de 1915 : La force spéciale attachée à l'Armée britannique ;

Fin 1915 et commencement de 1916 : la prévôté de l'Armée d'Orient.

Enfin, un certain nombre d'officiers et de gendarmes furent détachés isolément dans des Prévôtés diverses.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉ DE LA 5^e ARMÉE

La Prévôté de la 5^e Armée se rassemble à **Paris entre le 2 et le 6 août**. Elle comprend :

Au 1^{er} Groupe : 1 officier,
25 C. de B. et gendarmes.
Au 2^e Groupe : 7 officiers,
148 C. de B. et gendarmes.
Au total 8 officiers et 173 C. de B. et gendarmes.

Elle est sous les ordres du colonel **ROSSERT** qui sera remplacé par la suite par les colonels **BISEUIL, LACABE-PLASTEIG** et **DUFOUR**.

Le 7 août, elle s'embarque **au Bourget à destination de Rethel**. C'est à **Reims**, à quelques kilomètres de là, qu'elle apprendra, **le 11 novembre 1918**, la signature de l'armistice.

GUERRE DE MOUVEMENT.

La Prévôté accompagne la 5^e Armée dans son mouvement offensif **vers la Belgique**. Elle quitte **Rethel le 18 août** et cantonne à **Rumigny, Bourslon** et **Forges**.

Après la bataille de **Charleroi, le 22 août**, l'armée rétrograde **jusqu'à la Seine** après avoir marqué un temps d'arrêt à **Guise, le 30 août**. La Prévôté occupe successivement **Rumigny, Vervins, Erlon, Laon, Craonne, Jonchery-sur-Vesle, Sézanne** et **Romilly**, où elle arrive **le 4 septembre**.

Puis, c'est la reprise de l'offensive **en direction de Montmirail** suivie de la poursuite **vers Reims** où l'E.-M. de l'Armée vient cantonner **le 13 septembre**.

Le bombardement du quartier de l'Hôtel de Ville, où les deux groupes de l'E.-M. sont installés, les oblige à se replier le lendemain **sur Romigny**.

Un mois après, la Prévôté vient à **Serzy-et-Prin et Savigny-sur-Ardre**, où elle restera plus de deux années.

Pendant toute cette période de marches et de combats, la Prévôté eut non seulement à effectuer, comme les autres formations, des étapes longues et pénibles, mais encore, elle dut s'employer de jour et de nuit à dégager les routes, à canaliser le flot des émigrants comme à **Erlon, le 23 août**, où se pressaient 12.000 Belges et Français fuyant devant l'invasion.

Pendant la bataille de **la Marne**, elle assure la liberté de la circulation **sur les ponts de la Seine, dans la région de Nogent**, ainsi que l'évacuation des prisonniers allemands.

Le 17 septembre, le Prévôt de l'Armée organise et dirige une battue destinée à poursuivre des cavaliers ennemis signalés **dans la région de Forzy**.

PREMIER SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

A partir du 20 septembre l'armée se stabilise **entre Soissons et Reims**.

Avec la guerre de tranchées commence pour la Gendarmerie un service particulièrement délicat et difficile.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au fur et à mesure que la stabilisation se prolonge la circulation devient plus grande dans la zone de l'arrière.

Le ravitaillement des E.-M. et des troupes en ligne vient se faire journellement dans îles grands centres où afflue toute une population plus ou moins suspecte.

Épernay ne tarde pas à devenir particulièrement animée.

Le Service de Renseignements qui a de bonnes raison pour surveiller tous ces mouvements, établit un règlement sur la circulation et s'adresse à la Gendarmerie pour en assurer l'exécution.

Service délicat qui demande du tact, mais aussi de la fermeté, pour réprimer les abus et aider puissamment au maintien de la discipline. Le personnel de la Prévôté s'y consacre tout entier avec l'esprit de devoir qui lui est habituel. habituel.

Fin 1915, un camp d'instruction établi à **Ville-en-Tardenois** ajoute, encore, par la venue constante de grandes unités dans la région, à ce service spécial de surveillance.

Le 16 janvier 1917, les forces publiques des deux groupes de l'E.-M. de l'Armée sont fusionnées et forment, la Prévôté du Q. G. de l'Armée.

La création de grandes unités nouvelles, tant dans l'armée l'armée que dans l'armée britannique, oblige le Commandement à réduire l'effectif des Prévôtés existantes pour en doter les nouvelles formations.

Le 25 mars, la Prévôté du Q. G. de l'Armée est ramenée à l'effectif de 5 officiers et 80 C. de B. et gendarmes.

Le 10 juin, elle est réorganisée en 3 sections : n^{os} 13, 14 et 15, comprenant chacune 30 prévôts commandés par un officier.

Le printemps de cette année 1917 est marqué par l'offensive l'offensive **16 avril entre Soissons et Reims**.

La circulation sur les routes est intense, la surveillance de l'arrière plus nécessaire que jamais. C'est dire que pour la Prévôté cette période est également marquée par une grande activité.

L'arrêt de l'offensive fait reprendre au secteur de l'Armée sa physionomie de période calme.

La Prévôté vient s'installer à **Jonchery-sur-Vesle et à Branscourt** où elle restera **jusqu'au 24 février 1918**. A cette date, elle va passer un mois à **Hautvilliers** et, **1e 28 mars**, tout l'E.-M. de la 5^e Armée va en réserve à **Méru, dans l'Oise**.

DEUXIÈME SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

Cette période de repos, marquée seulement pour la Prévôté Prévôté l'envoi de la 13^e section **dans la région S.-O. d'Amiens**, dure juste deux mois.

L'ennemi ayant déclenché à son tour une offensive imprévue imprévue **le Chemin des Dames** et créé ce qu'on a appelé la poche de **Château-Thierry**, l'E.-M. de la 5^e Armée est appelé en toute hâte pour prendre le commandement des grandes unités en ligne **entre Château-Thierry et Reims**.

La Prévôté fait mouvement par voie de terre et arrive **le 31 mai à La Caure, dans la Marne**, où elle restera **jusqu'au 17 juillet**.

Dès leur arrivée, les trois sections, à l'exception de 25 hommes, sont détachées **sur les ponts de la Marne** pour y surveiller la circulation.

Le mouvement incessant, des troupes et de leurs convois sur ces ponts soumis à un bombardement presque continu par canons et par avions, rend le service difficile et souvent dangereux. Deux gendarmes sont blessés, l'un à **Dizy-Magenta**, l'autre à **Ignyle-Jard**.

Le 1^{er} juin, deux sections détachées à **Épernay** (183^e et 185^e), une section détachée à **Reims** (184^e)

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

et l'arrondissement replié de **Reims** sont rattachés à la Prévôté de l'Armée qui recevra encore dans le courant du mois, la 151^e et la 181^e sections.

Le 15 juillet, l'ennemi prononce sa dernière offensive **de Château-Thierry à la Main de Massiges**. Cette offensive échoue. Toutefois, sous la pression qui continue à s'exercer les jours suivants **entre Dormans et Reims**, la Prévôté esquisse **le 17** un léger mouvement de repli **sur Connantray** où elle ne reste que 6 jours. **Dès le 23 juillet** elle revient **à La Caure**.

La contre-offensive déclenchée par nos troupes **le 18 juillet** se continue ; la Prévôté se porte **le 7 août à Mareuil-sur-Ay** et y reste **jusqu'au 19 octobre**.

Le 9 septembre, la 5^e Armée a élargi son front en prenant de la 6^e Armée. Trois sections de réserve, les 190^e, 191^e et 198^e, employées dans cette zone, passent à la Prévôté de la 5^e Armée qui les met, **le 24 octobre**, avec la 184^e section, à la disposition du G. A. C.

L'avance de la 5^e Armée se poursuit, la Prévôté vient **à Reims le 19 octobre**, et c'est là qu'elle se trouve lorsque sonne la fin des hostilités.

Après la signature de l'armistice elle est dirigée **sur Neufchâteau, en Belgique, par Givron et Charleville** où elle est dissoute **le 1^{er} février 1919**.

CITATIONS.

Si les citations accordées au personnel de la Prévôté de la 5^e Armée ont été peu nombreuses, c'est que la zone de l'arrière offrait rarement l'occasion de les obtenir.

Le capitaine **COUÉ**, les gendarmes **MASURE**, **ANDRIEUX**, **POUHIER** et **ROUILLAC** ont cependant été cités ; quant à leurs camarades moins heureux, ils peuvent avoir conscience d'avoir toujours bien rempli leur devoir.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉ DU 10^e C. A.

La Prévôté du 10^e C. A. se rassemble à **Rennes le 6 août**.

Elle comprend : 2 officiers,
 39 C. de B. et gendarmes à cheval,
 12 C. de B. et gendarmes à pied.

Cet effectif subira plusieurs réductions **en 1916 et 1917**, pour être ramené, **le 1^{er} août 1917**, à la composition suivante :

 1 officier,
 14 C. de B. et gendarmes à cheval,
 17 C. de B. et gendarmes à pieds.

Elle sera placée successivement sous les ordres des commandants **JAME, GAUSSAIL, RENTZ** et **LACROIX**.

Elle s'embarque **le 6 août**, débarque **le 7 à Vrizy-Vandry** et cantonne le jour même à **Vouziers**, son point de concentration.

GUERRE DE MOUVEMENT.

Le 10^e C. A. fait partie de la 5^e Armée.

Le 10 août, il se porte d'abord vers **Sedan-Mézières**, puis **sur la Sambre** où il prend part à la bataille de **Charleroi**.

Il bat ensuite en retraite **par Guise jusque dans la région de Sézanne** où il participe à la bataille de **la Marne** qui l'amène à **Reims**.

La Prévôté quitte également **Vouziers le 10 août** et occupe les principaux cantonnements suivants : **Le Ghesne, Poix-Terron, Mariembourg, Florennes et Mettet, en Belgique**. **Le 23 août**, elle repasse à **Florennes**, s'emploie **le 24** à dégager les routes et à faciliter l'écoulement des colonnes en retraite autour de cette localité, puis **autour de Phippeville**.

C'est ensuite la marche rétrograde **par Hirson, Origny, Sains-Richaumont** où elle se trouve le jour de la bataille de **Guise**, assurant au prix de mille difficultés le ravitaillement des corps qui bivouaquent sur leurs positions de combat.

Elle continue **par Froidement, Prouilly, Moussy jusqu'à Barbonne** où elle fait demi-tour.

Le 6 septembre et les jours qui suivent elle assure la police et l'assainissement du champ de bataille et dirige deux convois importants de prisonniers **sur Épernay**.

Elle repasse **par Congy et Pierry** et vient cantonner **le 13 septembre** à **Villers-Allerand**, puis à **Muizon et à Gueux**.

Le 25, le C. A. quitte **la région de Reims** pour venir **par Coulonges, La Ferté-Milon et Crépy-en-Valois à Compiègne** et de là à **Amiens** par voie ferrée.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SÉJOUR EN ARTOIS.

Le 10^e C. A. est engagé **dans la région à l'est d'Arras** pour arrêter la marche de l'ennemi qui cherche à déborder notre aile gauche ; il y reste en secteur **jusqu'à la fin de juillet 1915**.

Après avoir assuré la police du champ de bataille, en particulier **le 5 octobre**, la Prévôté cantonne à **Duisans, Habarcq**, au P. C. de **Warlus** et à **Avesnes-le-Comte jusqu'au 20 avril 1915**.

Au cours de cette période, il est procédé à l'évacuation des personnes réfugiées dans la zone du C. A. et des postes fixes de gendarmerie sont installés dans les cantonnements importants.

Pendant l'offensive d'**Artois**, commencée **le 9 mai**, la Prévôté presque tout entière vient assurer un rigoureux service d'ordre **dans la région de Warlus, en face la crête de Vimy**.

Elle cantonne à **Agnès-lès-Duisans, Wanquetin et Avesnes-le-Comte jusqu'au 25 juillet**. **Le 26**, le Q. G. du C. A. se porte à **Conty** d'où il est dirigé par voie ferrée **sur Givry-en-Argonne**.

SÉJOUR EN ARGONNE.

Le 10^e C. A. occupe **le secteur de l'Argonne du 2 août 1915 au 25 juin 1916**. Il forme à droite le pivot de l'offensive de **Champagne le 25 septembre 1915**.

La Prévôté est installée à **Sainte-Ménéhould** où elle doit faire face à un service très chargé en raison de l'importance du cantonnement. La gare, où se font de nombreux ravitaillements, est fréquemment bombardée par canons et par avions.

Pendant l'offensive du **25 septembre** elle multiplie ses efforts pour assurer la liberté de la circulation sur toutes les routes du secteur et au débouché des boyaux d'évacuation.

Le 25 juin 1916, l'E.-M. du 10^e C. A. repart **en Artois** pour participer à la bataille de **la Somme**.

SÉJOUR DANS LA SOMME.

Débarquée à **Saint-Omer-en-Chaussée**, la Prévôté vient occuper, avec l'E.-M. du C. A., **Moreuil, du 13 juillet au 3 août**, puis **Mézières jusqu'au 1^{er} janvier 1917**.

Pendant la bataille, qui dure **de fin août à fin septembre**, elle détache des petits postes dans la zone des divisions pour y constituer des barrages et y assurer la circulation. Elle est secondée dans son service de police des routes par des cavaliers du 3^e Chasseurs à cheval.

Après un court repos **au Camp de Crèvecœur** pendant lequel la Prévôté cantonne à **Notre-Dame-du-Thil du 2 au 28 janvier 1917**, le C. A. va préparer un secteur d'attaque **vers Tilloloy**. La Prévôté est rassemblée **le 28 janvier à Montdidier** où elle subira de fréquents bombardements **jusqu'au 18 mars**.

C'est alors que, pour diminuer l'étendue de son front, l'ennemi opère un large repli **sur la ligne Hindenburg**.

Le C. A. est engagé à sa suite **vers Ham**, puis est relevé à la fin du mois pour être dirigé par voie de terre **sur les Monts de Champagne**.

La Prévôté, revenue **par Roye à Montdidier**, passe **par Nanteuil-le-Haudouin, La Ferté-sous-Jouarre, Orbais-l'Abbaye, Athis**, et arrive **le 26 avril 1917 à Ambonnay**. **Le 7 mai** elle se porte à **Livry-sur-Vesle**.

SÉJOUR DEVANT LES MONTS DE CHAMPAGNE.

Le 10^e C. A. participe à l'attaque **du 30 avril 1917 sur les Monts de Champagne**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dans ce nouveau secteur particulièrement animé, la Prévôté Prévôté de jour et de nuit un service pénible tant sur les routes et les pistes que sur **les ponts de Wez, Sept-Saulx, Courmelois et Issu. Le 25 juin 1917**, le C. A. est relevé et dirigé **sur Verdun**.

SÉJOUR DANS LA MEUSE.

Le 10^e C. A. va rester **dans la Meuse jusqu'au 16 avril 1918**, occupant **sur la rive gauche** un secteur devenu relativement calme.

La Prévôté, cantonnée à **Dieue-sur-Meuse**, assure le service habituel de police des cantonnements, des gares de ravitaillement à **Rattentout, Dugny et Récourt**, et de surveillance de la circulation.

Le 10^e C. A. quitte **la région de Verdun le 16 avril** pour revenir **dans celle de Montdidier**.

DEUXIÈME SÉJOUR DANS LA SOMME.

Le 22 avril, la Prévôté embarque à **Révigny**, débarque à **Orrouy-Glaignes** et vient cantonner à **Crépy-en-Valois** d'où elle repart, **le 30** pour arriver **le 2 mai** à **Breteuil**.

Le C. A. entre en secteur et voit passer sous son commandement un certain nombre de Divisions dont les Prévôtés sont rattachées à celle du C. A. Ce sont les 60^e, 162^e, 1^{re} D. I. U. S., 152^e, 166^e et 46^e D. I.

Jusqu'au 13 août, la Prévôté reste à **Breteuil**, assurant le service habituel dans la zone du C. A.

Le 8 août, la 1^{re} Armée, dont fait partie le 10^e Corps, attaque pour réduire **la poche de Montdidier**. Cette opération, couronnée de succès, amène la Prévôté à **Le Mesnil-Saint-Firmin**, puis à **Montdidier et à Avricourt**.

Au cours de l'action, elle détache des postes pour la surveillance du champ de bataille, et avec le reste, de son personnel et deux pelotons de cavalerie fournis par le 7^e Régiment de Dragons et le 12^e Régiment de Chasseurs, elle s'emploie à régler la circulation devenue intense sur les routes à moitié détruites du secteur.

Le 16 septembre, le Q. G. du 10^e C. A. est relevé et vient s'embarquer **le 25** à **Marseille-en-Beauvaisis à destination des Vosges**.

SÉJOUR DANS LES VOSGES.

L'E.-M. du 10^e C. A. débarque à **Bruyères le 27 septembre 1918** ; ce sera son dernier cantonnement avant l'armistice. La Prévôté retrouve celles des 19^e et 20^e D. I. qui la quittent du reste bientôt après pour être remplacées par la 81^e D. I. U. S., la 11^e D. I. P., la 157^e et la 60^e D. I. C'est dans ce secteur calme qu'elle voit arriver **le 11 novembre**.

APRÈS L'ARMISTICE.

Avec les 20^e et 60^e D. I., le 10^e C. A. entre **en Alsace** ; il s'installe à **Barr, près de Strasbourg**.

Jusqu'au 16 septembre 1919, date à laquelle elle sera dissoute, la Prévôté est employée à un service de police et de surveillance **dans la banlieue de Strasbourg**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CITATIONS.

En récompense de leur belle attitude dans les circonstances circonstances où ils se sont trouvés, les militaires ci-après ont été l'objet de citations très élogieuses : C. de B. **MINIER** ; Gendarmes **BOUVET, GONNAULT, GICQUEL, GOUGAUD, GUINWARCH, LELIÈVRE, LE CAËR, NÉDELEC, PATOUILLÈRE, PATOUILLÈRE, RICORDEIL, RIGAUD** et **VIAELLE**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉ DE LA 19^e D. I.

La Prévôté de la 19^e D. I. se rassemble à **Rennes**.

Elle comprend :
1 officier,
15 C. de B. et gendarmes à cheval,
7 C. de B. et gendarmes à pied.

En mars 1918, elle sera réduite à l'effectif de :

1 officier,
8 C. de B. et gendarmes à cheval,
7 C. de B. et gendarmes à pied.

Elle sera successivement, commandée par le lieutenant **LEMASSON**, le lieutenant **PRIOR** et le capitaine **DELMÉE**.

Elle embarque **le 5 août à Rennes** et débarque **le 6 à Vouziers**.

GUERRE DE MOUVEMENT.

Le 22 août 1914, la 19^e D. I. combat **sur la Sambre**, puis bat en retraite en passant à l'ouest de **Reims**, se bat **le 6 septembre à Sézanne** et poursuit l'ennemi **vers Reims** d'où elle est dirigée **le 25 septembre en Artois**.

L'itinéraire suivi par la Prévôté au cours de ces mouvements est marqué par les principaux cantonnements suivants : **Tannay, Sapogne, Poix-Terron, Sormonne, Florennes, Fosse, Philippeville, Dugny, Froidement, Jouy-lès-Reims, Cumières, Les Essards**, puis **Loisy-en-Brie, Vauciennes, Champneury, Thillois et Gueux**.

Pendant la retraite, elle est employée à dégager les routes, canaliser le flot des émigrants, faire avancer les convois ; au cours de la bataille de **la Marne**, elle intervient tout entière dans la zone d'action pour faire rejoindre les isolés, diriger les ravitaillements et faire enterrer les morts.

Le 25 septembre, la Division fait mouvement par voie de terre **vers Compiègne par Chéry-Chartreux, Corey et Grouy** ; elle embarque **le 28 à Longueil-Sainte-Marie** et débarque le lendemain à **Villers-Bretonneux**.

SÉJOUR EN ARTOIS.

Nous avons vu que le 10^e C. A. est engagé, aussitôt débarqué, à l'est d'**Arras** et qu'il y reste en secteur **jusqu'à la fin de juillet 1915**.

La 19^e D. I. soutient de durs combats **dans les premiers jours d'octobre** et participe à l'offensive du **9 mai 1915**.

Pendant ce séjour, la Prévôté cantonne principalement à **Adinfert, Ficheux, Wailly, Warlus, Berneville, Gouy-en-Artois, Duisans, et Dumans**.

Plusieurs de ces cantonnements sont fréquemment bombardés en outre, au moment des attaques, des postes de gendarmes sont poussés en arrière des premières lignes pour refouler les isolés vers l'avant et veiller à la police du champ de bataille.

Avec la guerre de position a commencé également pour les Prévôtés de D. I. le service de garde des

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

prisonniers ; service difficile, ingrat, comportant une lourde responsabilité. On ne dira jamais assez le mérite des gendarmes chargés d'assurer cette surveillance permanente, aussi bien en route qu'en station, dans des conditions toujours défectueuses.

Le 30 juillet, la 19^e D. I. est embarquée à **Hargicourt dans la Somme** et débarquée, **le 1^{er} août à Révigny en Argonne**.

SÉJOUR EN ARGONNE.

Elle reste près d'un an en secteur dans cette région. Elle vient, d'abord **devant le Four de Paris**, puis à **La Harazée**, appuie ensuite à l'Est dès que commence la bataille de **Verdun**, d'abord **en face le bois d'Avocourt**, puis **en face la cote 304 et le Mort-Homme**.

La Prévôté séjourne à **Moiremont, dans le bois des Hauts-Bâtis**, puis à **Brocourt**.

La vie **en Argonne**, pendant, cette période de combats presque continus, est pénible pour tous. Les gendarmes placés dans les bois, aux carrefours dangereux, y sont fréquemment bombardés ; ceux qui accompagnent les convois se rendant jusqu'aux premières lignes par des routes et des chemins constamment balayés par le feu ennemi sont également très exposés ; enfin, le séjour dans les cantonnements est loin d'être de tout repos ; à **Moirement**, la Prévôté eut 6 chevaux tués.

Le 27 juillet 1916, la Division quitte le 10^e C. A. pour être portée **sur la rive droite de la Meuse**.

PREMIER SÉJOUR A VERDUN.

Le 13 août, elle est engagée **dans le secteur de Fleury**.

La Prévôté est installée à **Verdun, au Collège Marguerite**.

Tant que dure l'occupation de ce secteur, soumis à un bombardement continu, des hommes sont détachés en permanence à **la Patte d'Oie**, point particulièrement dangereux.

Le 1^{er} septembre, la Division, très éprouvée, est envoyée au repos à **Raucourt** qu'elle quitte **le 7** pour venir occuper un secteur calme **en Champagne**.

SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

Du 11 septembre 1916 au 8 janvier 1917, la 19^e D. I. occupe **le secteur de Suippes**. La Prévôté cantonne à **la Ferme de Suippes**.

Ce séjour n'est marqué par aucun événement saillant.

SÉJOUR DANS LA SOMME.

Après avoir pris quelque repos **dans la vallée de la Marne, vers Condé**, la D. I. passe près d'un mois à l'instruction **au camp de Mailly** (Prévôté à **Bussy-Lettrée**), puis est enlevée en chemin de fer pour être dirigée **sur Montdidier** où elle arrive **le 26 janvier 1917**.

Elle y retrouve l'E.-M. du 10^e C. A. et prend part à **la fin de mars**, à la suite du repli allemand, à la poussée **vers Ham**.

La Prévôté bivouaque ou cantonne **dans la région de Roye** où elle s'emploie à régler la circulation devenue très difficile par suite de la destruction des routes.

Le 25 mars, la 19^e D. I. est ramenée à **Breteuil**, d'où elle part **le 3 avril** par voie de terre **pour la Champagne**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SÉJOUR DEVANT LES MONTS DE CHAMPAGNE.

La Prévôté passe à **Nanteu-Me.-Haudouin, Meaux, Montmirail, Épernay, Dizy-Magenta** où elle reste quelques quelques puis **Jâlons-les-Vignes et Les Petites-Loges** où elle arrive **le 26 avril**.

Jusqu'au 15 mai c'est la bataille pour **la possession du Cornillet, du Casque et du Téton**.

Sur des routes constamment bombardées, la Prévôté assure son service habituel avec le même entrain et le même dévouement.

Le 15 mai, la D. I. est envoyée au repos **dans la région de Mairy-sur-Marne**.

DEUXIÈME SÉJOUR A VERDUN.

Le 29 mai, elle est dirigée de nouveau **sur Verdun** pour entrer en secteur **devant la tranchée de Calonne**.

Après avoir cantonné à **Souhesme-la-Grande**, **du 5 au 19 juin**, la Prévôté s'installe à **Sommedieue**. **du 20 juin au 28 août**.

Retirée du front et mise au repos pendant deux semaines, **vers Condé-en-Barrois**, la D. I. remonte en secteur, cette fois **au nord de Verdun**. La Prévôté occupe **la caserne Niel du 14 au 30 septembre**.

Enfin, après un nouveau repos **vers Vanault-les-Dames**, la D. I. occupe un nouveau secteur **sur les Hauts-de-Meuse jusqu'au jusqu'au mars 1918**. La Prévôté est installée à **Génicourt**.

A cette époque la région de Verdun a retrouvé le calme et rien de saillant n'est à relever dans le service de la Prévôté.

SÉJOUR DANS L'OISE ET DANS L' AISNE.

Le 25 mars 1918, la D. I., qui était au repos depuis 10 jours **dans la région de Nettancourt**, est dirigée **vers Soissons**.

L'offensive ennemie déclenchée **le 21 mars** sur le front anglais se continue sur tout le front situé à **l'ouest de Soissons**.

Jusqu'au commencement d'août, la 19^e D. I. est engagée tour à tour à l'ouest puis au sud de cette ville.

Du 1^{er} avril au 31 mai, la Prévôté cantonne ou bivouaque à **Choisy-au-Bac, Offémont, Wassens, les creutes du château de la Roche et la ferme Moufflet**. Elle assure le service habituel des secteurs d'attaque et dispose de 9 cavaliers.

Après avoir passé quatre jours à **Vic-sur-Aisne**, elle se trouve **le 4 juin** à **Attichy** où elle reste **jusqu'au 15 juillet**.

La Division est toujours en ligne. **Jusqu'au 20 juin** chaque régiment d'infanterie fournit un détachement de police commandé commandé un officier pour renforcer la surveillance de la Prévôté sur le champ de bataille.

Après être passée à **Crépy-en-Valois**, la Prévôté est à **Veze le 17 juillet** et assure pendant les premiers jours de la contre-offensive du **18** un rigoureux service d'ordre **dans la forêt de Rez**.

Passant ensuite **par Haramont et Villers-Cotterêts**, elle vient cantonner, **le 30 juillet**, à **Villers-Hélon** d'où elle pousse aussitôt **vers Doigny** les gendarmes à cheval qui vont constituer constituer postes de refoulement en arrière des troupes engagées.

Le 6 août, la D. I. est relevée pour être mise au repos **dans les Vosges**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SÉJOUR DANS LES VOSGES.

La Prévôté s'embarque **le 10 août** à **La Ferté-sous-Jouarre** et débarque à **Ligny-en-Barrois** où elle reste **jusqu'au 23 août**.

Elle est alors transportée en camions à **Corcieux** où les éléments montés, partis **le 20**, arrivent **le 27**. La Division séjourne près de deux mois dans ce secteur calme, la Prévôté étant cantonnée à **Anould**, petit hameau situé **près de Hardalle**.

Le 22 octobre, elle est embarquée de nouveau et quitte **les Vosges à destination de l'Oise**.

DEUXIÈME SÉJOUR DANS L'OISE.

Le Q. G. et la Prévôté débarquent à **Rethondes le 24 octobre** et viennent cantonner **le 26 au Francport**.

Le 7 novembre, la Division est portée en avant pour participer son tour à la poursuite générale.

Le 11, jour de l'armistice, la Prévôté cantonne à **Crécy-sur-Serre**.

APRÈS L'ARMISTICE.

La 19^e D. I. retourne de nouveau **dans les Vosges** en passant **par Soissons, Château-Thierry, Montmirail, Arcis-sur-Aube et Mirecourt**.

Elle séjourne à **Saint-Dié du 29 décembre 1918 au 6 février 1919**, puis pénètre **en Alsace**, va à **Molsheim**, puis à **Turkeim**, et enfin à **Schlestadt** où elle est dissoute **le 15 septembre 1919**.

CITATIONS.

L'exposé succinct des différentes situations dans lesquelles lesquelles trouvée la 19^e D. I. démontre que la Prévôté de cette unité a été souvent à la peine.

En toutes circonstances elle a donné entière satisfaction au Commandement qui a cité à l'Ordre le C. de B. **MAÏS** et les gendarmes **MORON, BERNARD, JÉGU, GIRAULT, GEORGES, RICHARD, BILI**, et **BRUGIDOU**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉ DE LA 20^e D. I.

La Prévôté de la 20^e D. I. se rassemble à **Saint-Servan**.

Elle comprend le même effectif et subira les mêmes réductions la Prévôté de la 19^e D. I.

Elle sera commandée par le lieutenant **GRADET**, les capitaines **LOUBÈRE** et **PICARD**.

Elle s'embarque **le 7 août** et débarque **le 8** à **Seuruy, dans les Ardennes**.

Jusqu'en juin 1916 elle participe aux mêmes opérations que la 19^e D. I.

GUERRE DE MOUVEMENT.

Dans la marche de la Division **vers la Sambre** et dans la retraite qui suit **Charleroi**, la Prévôté passe à **Floing, Cul-des-Sarts (Belgique), Auret, Chimay, Froidemont Hermonville, Mardeuil, Étoges et Sézanne**.

La bataille de **la Marne** la ramène à **Épernay, à Ludes, Muizon, Thillois et Gueux** où elle cantonne **le 21 septembre**.

Le 25, elle fait étape par voie de terre en suivant une route parallèle à celle suivie par la 19^e D. I. pour venir s'embarquer **le 29** à **Longueil-Sainte-Marie**. Elle débarque le lendemain à **Villers-Bretonneux**.

Pendant, toute cette période la, Prévôté assure un service à peu près identique à celui fourni par la Prévôté de la 19^e D. I.

SÉJOUR EN ARTOIS.

Avec la 19^e D. I., la 20^e D. I. est engagée à **l'est d'Arras** et y reste en secteur **jusqu'en juillet 1915**.

Pendant ce séjour de 10 mois, la Prévôté occupe de nombreux cantonnements dont les principaux sont **Agnès-lès-Duisans., Wagnonlieu, Habarcq, Berneville, Noyclotte, Anzin et Étrun**.

Elle assure également la police de la circulation, l'évacuation d'un certain nombre de villages, la surveillance des ravitaillements et la police du champ de bataille à l'aide de postes poussés jusqu'à proximité des premières lignes où ils sont soumis à de fréquents bombardements.

SÉJOUR EN ARGONNE.

Le 31 juillet 1915, la 20^e D. I. embarque à **Longueau** et débarque le lendemain à **Révigny**.

Elle entre aussitôt en secteur et y restera **jusqu'au 24 juin 1916**.

La Prévôté cantonne à **Neuville-au-Pont, au bois des Hauts-Bâtis et à Moiremont**.

Là encore, son service est analogue à celui fourni par la Prévôté de la 19^e D. I. et comporte les mêmes fatigues et les mêmes dangers.

SÉJOUR DANS LA SOMME.

Pendant que la 19^e D. I. est engagée dans la bataille de **Verdun**, la 20^e D. I. accompagne le 10^e C. A. **dans la Somme**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Elle entre aussitôt en secteur et se prépare à l'attaque du **4 septembre**. **Jusqu'au 1^{er} janvier 1917** elle reste en ligne, luttant contre la boue autant que contre l'ennemi.

La Prévôté cantonne à **Le Quesnel et à Cantigny**, puis vient au repos à **Crèvecœur** et retourne à **Piennes** pendant que la Division prépare un secteur d'attaque **vers Tilloloy**.

Le repli allemand déjoue nos intentions.

La 20^e D. I. est lancée, **le 17 mars**, à la poursuite de l'ennemi **vers Ham**. A la fin du mois, elle est ramenée **vers Breteuil** pour être dirigée **vers les Monts de Champagne**.

Dans cette région de la Somme, la Prévôté eut à lutter elle aussi contre la boue qui rendait la surveillance de la circulation particulièrement pénible. Dans la marche **vers Ham** elle rencontra également de grosses difficultés pour faire avancer les convois sur des routes détruites, à travers un pays complètement dévasté.

SÉJOUR DEVANT LES MONTS DE CHAMPAGNE.

La 20^e D. I. fait route **vers la Champagne** par voie de terre.

La Prévôté passe à **Saint-Just-en-Chaussée, Clermont, Meaux, Jouarre, Vauchamps, Saint-Martin-d'Ablois, Tours-sur-Marne** et arrive à **Villers-Marmery le 26 avril 1917**.

La Division monte en secteur et prend part à l'attaque du **Cornillet**. **Le 26 mai**, elle est retirée du front, et envoyée au repos **dans la région de Vertus**.

Devant les Monts de Champagne, la Prévôté assure le service des secteurs d'attaque.

SÉJOUR A VERDUN.

Le 15 juin 1917, la Division est enlevée en camions et transportée à **Verdun**.

Elle entre en secteur **vers la cote du Poivre et la cote 344**.

La Prévôté cantonne à **Thierville du 17 juin au 25 août**, puis à **Belleville jusqu'au 20 octobre**.

Le secteur est très animé dans **les premiers jours des mois de septembre et d'octobre** : la Prévôté essuie de fréquents bombardements et le personnel fait preuve, une nouvelle fois, d'activité et d'endurance.

Après quelques jours de repos **dans la région de Vanault-les-Dames**, la D. I. revient occuper un **secteur calme sur les Hauts-de-Meuse**, ensuite, **le secteur plus agité des Chambrettes**.

La Prévôté séjourne pendant ce temps à **Sommedieu, du 8 novembre 1917 au 3 mars 1918**, puis à **Belleray, du 23 mars au 20 mai**, a près être allée au repos dans l'intervalle à **Pierrefitte**.

Dans le secteur des Chambrettes la surveillance des ponts et passerelles établis **sur la Meuse** est particulièrement dangereuse.

SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

Relevée **le 20 mai**, la Division se trouve rassemblée **vers Ligny-en-Barrois** lorsque se produit l'attaque allemande- du **Chemin des Dames** suivie de l'avance **sur Château-Thierry**.

Elle est embarquée aussitôt et vient dès le lendemain s'opposer à la ruée de l'ennemi **entre Dormans et Jaulgonne**.

Les gendarmes règlent, sous un violent bombardement, le passage des éléments qui refluent **sur le pont de Jaulgonne** et viennent cantonner ensuite à **Beaulne et à Celles-lès-Condé**.

Retirée du front **le 28 juin**, la 20^e D. I. est envoyée au repos **vers Dommartin-en-Goelle**, puis ramenée **le 2 juillet** dans le secteur qu'elle venait de quitter.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Elle y subit l'attaque du **15 juillet**, puis prend part à la contre-offensive commencée **le 19** qui l'amène, **le 4 août, sur la Vesle, entre Fismes et Jonchery**.

La prévôté à pied et la prison restent pendant toute cette période à **Orbais**, pendant que les gendarmes à cheval suivent les troupes engagées, organisant des barrages, poussant les convois en avant et intervenant partout où leur présence est nécessaire.

Le 14 septembre, la Division quitte **la Champagne** pour aller se reposer **dans les Vosges**.

SÉJOUR DANS LES VOSGES.

Embarqué à **Épernay**, le Q. G. débarque à **Corcieux** où il cantonne **jusqu'au 10 novembre**.

La Division entre en ligne et initie une Division américaine américaine la vie en secteur.

Le 11 novembre, la Prévôté faisait étape pour aller cantonner à **Thaon**, lorsqu'elle apprit la signature de l'armistice.

APRÈS L'ARMISTICE.

La 20^e D. I. entre avec le 10^e C. A. **en Alsace** ; elle va à **Strasbourg**, puis cantonne à **Schlestadt, Molsheim** et revient à **Schlestadt** où la Prévôté est dissoute **le 14 septembre 1919**.

CITATIONS.

Des citations très élogieuses, qui témoignent des qualités dont n'a cessé de faire preuve le personnel de la Prévôté de la 20^e D. I., ont été accordées au C. de B. de 4^e cl. **DANNE** et aux gendarmes **LE BOAIRDONNEC** (2 cit.), **NESTOUT, BOURDON, BEAULIEU, BÉRANGER, GAONAC'H, GALON, JASSON** et **LOISEL**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉ DE LA 60^e D. I.

La Prévôté affectée à la Division de réserve du 10^e C. A. se rassemble à **Rennes le 7 août**.

Elle comprend :

- 2 officiers,
- 20 C. de B. et gendarmes à cheval,
- 8 C. de B. et gendarmes à pied.

Son effectif subira au cours des années **1916** et **1917** plusieurs réductions pour être finalement ramené, **le 2 mars 1918**, à la même composition que celui des autres Divisions.

Le commandement en sera exercé pendant toute la durée de la campagne par le capitaine **BRET**.

Embarquée **le 10 août**, elle débarque le lendemain à **Rethel**.

GUERRE DE MOUVEMENT.

La 60^e D. I. prend part à l'offensive de **Belgique**, bat en retraite **dans la direction du camp de Châlons**, puis **du camp de Mailly**, participe à la bataille de **la Marne vers Semoine, Montépreux, Sommesous**, et s'arrête **au nord de Suippes** où elle s'établit en secteur.

Pendant cette période d'un mois, marquée par des marches pénibles exécutées souvent au contact de l'ennemi, sur des routes encombrées d'émigrants et de convois en désordre, la Prévôté remplit une tâche des plus difficiles.

Le 24 août, elle s'empare de documents importants trouvés sur des chevaux ennemis ; **le 25**, elle assure **le passage de la Meuse** aux convois de la Division et s'emploie les jours qui suivent à mettre de l'ordre dans de nombreux éléments ayant pris une fausse direction.

Partie de **Pauvres**, elle est allée **par Donchery à Saint-Menges-sur-Corbion en Belgique**, pour refluer **vers Sapogne, Jonva1, Saint-Hilaire-le-Petit, Auberive, Vez, Aulnay-surMarne et Villiers-Herbisse dans les environs de Bar-sur-Aube** ; elle revient ensuite **par Semoine, Montépreux, Courtisols, jusqu'à Suippes**.

SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

La 60^e D. I. reste en secteur **au N. de Suippes jusqu'en octobre 1915** ; elle exécute plusieurs attaques **sur Souain et le Bois Sabot**.

Elle va ensuite plus à l'ouest **vers Auberive et Prosnes** d'où elle sera enlevée **le 15 juin 1916** pour être transportée à **Verdun**.

Au cours de l'hiver 1914-1915, dans le secteur de Suippes dont les arrières sont constamment bombardés, la Prévôté assure le service déjà connu des Divisions en secteur. La pluie, la neige, le froid, puis le dégel, rendent les routes et les pistes impraticables, ce qui nécessite une surveillance très active de la circulation. Dans ce service, aussi bien qu'au cours des attaques **sur Souain et le Bois Sabot**, le personnel de la Prévôté supporta sans se plaindre les plus dures fatigues.

Dans le secteur d'Auberive, la Prévôté est installée à **Mourmelon-le-Grand**.

A la fin de juin 1916, la 60^e D. I. est envoyée à **Verdun**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SÉJOUR A VERDUN.

Les régiments sont engagés aussitôt **vers Thiaumont**.

La Prévôté cantonne à **Verdun, au collège Marguerite** et détache -deux postes **au Faubourg Pavé et à Bras** soumis à un bombardement ininterrompu.

Le 12 juillet, la Division est relevée pour venir occuper **un secteur en Champagne, en face de la Butte du Mesnil**.

DEUXIÈME SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

La Prévôté est à **Saint-Jean-sur-Tourbe**.

Le 29 août, le Q. G. de la 60^e D. I. se transporte à **Somme-Suippes** ; **le 28 avril 1917**, il appuie de nouveau à l'ouest et vient à **la ferme de Suippes**.

Le service de surveillance **sur les routes de la région de Perthes-les-Hurlus**, qui se trouve sous le feu direct de l'ennemi, n'est pas sans dangers.

Le 22 avril 1917, dans ce secteur, le gendarme **AUTIN**, de service **sur la route Somme-Suippes - Somme-Tourbe**, voit atterrir un avion allemand ; il se porte résolument et rapidement au galop de son cheval auprès de cet appareil, s'assure du pilote, légèrement blessé au bras, et, par son attitude énergique, préserve l'avion du pillage en attendant l'arrivée d'autres gendarmes de la Prévôté.

Le 30 juin, la 60^e D. I. est mise au repos **dans la région de Vadenay**, puis **aux environs de Bar-sur-Aube**.

Le 1^{er} août, elle revient en secteur **devant le mont Cornillet** où elle reste **jusqu'au 24 septembre**. Après quelques jours de repos **dans la région de Tours-sur-Marne**, elle est dirigée de nouveau **sur Verdun**.

DEUXIEME SÉJOUR A VERDUN.

Elle occupe! **le secteur des Chambrettes**.

La Prévôté installée à **Verdun** détache deux postes **au P. C. des Quatre-Cheminées et au P. C. d'Attila, près du fort de Douaumont** ; ces postes sont chargés d'assurer l'orientation des ravitaillements et la surveillance des isolés.

Malgré les dangers auxquels ils sont constamment exposés, les gendarmes demandent à ne pas être relevés à leur tour et restent ainsi détachés pendant toute la durée d'occupation du secteur par la Division, c'est-à-dire pendant 27 jours.

Le 14 octobre, la Division vient au repos **vers Vanault-les-Dames**.

SÉJOUR EN ARGONNE.

Dans les premiers jours de décembre, elle occupe **un secteur calme en Argonne jusqu'à la fin de mars 1918**.

La Prévôté est installée **aux Vignettes, près de Sainte-Ménéhould**.

De là, la 60^e D. I. est dirigée **vers la Somme**.

SÉJOUR DANS LA SOMME.

Le mouvement s'effectue par voie de terre **par Courtisols, Châtillon-sur-Marne, La Croix-Saint-**

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ouen. Chevrières et Sains-Morainvilliers.

La Division entre en secteur ; la Prévôté cantonne à **Gannes du 6 mai au 20 juin** et détache des postes de barrage à **Plainville, Welles-Pérennes, La Morlière et Perrières.**

le 20 juin, elle stationne à **Wavignies**, qu'elle quitte **le 11 août** pour revenir à **Welles-Pérennes.**

La 60^e D. I. prend part à la bataille de **Montdidier** et progresse direction de **Roye, Guiscard et le canal Crozat.**

Le 16 août, toute la Prévôté se porte à **Montdidier** pour assurer la police de la ville ; elle gagne ensuite **Faverolles, Lignièrres, La Boissière, Amy, Beaulieu-les-Fontaines, Villeselve, les abris de Benay**, et revient à **Villeselve.**

Le 18 octobre, la Division est retirée du front.

Au cours de cette bataille qui se poursuit presque sans arrêt pendant plus de deux mois, les hommes de la Prévôté rivalisent d'entrain pour assurer la police en arrière des troupes ; la plupart des cantonnements qu'ils occupent sont journellement bombardés.

Le 13 octobre, le gendarme **MAILLARD** est tué au P. C. de la Division.

SÉJOUR DANS LES VOSGES.

Le 24 octobre 1918, le Q. G. de la D. I. s'embarque à **Breteil** et débarque le lendemain à **La Chapelle, dans les Vosges.**

Il cantonne à **Corcieux** puis vient **le 30 octobre** à **St-Dié** où il apprend la fin des hostilités.

APRÈS L'ARMISTICE.

Le 17 novembre, la 60^e D. I. entre en **Alsace.**

La Prévôté cantonne à **Bourg-Brüche**, puis à **Weiller, Barr, Erstein et Benfeld.**

Elle assure dans toute la zone de la D. I. un service de surveillance des plus rigoureux.

Elle est dissoute à **Molsheim le 5 avril 1919.**

CITATIONS.

Malgré sa brièveté, l'exposé qui précède démontre qu'en toutes circonstances, aussi bien pendant la guerre de mouvement qu'en secteur, la Prévôté de la 60^e D. I. s'est toujours vaillamment comportée. Des citations ont été accordées aux gendarmes **PETIT** (2 cit.), **AUTIN, GOURET, GARNIER** et **BOUCHER.**

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉ DE LA 87^e D. I.

La 87^e D. I. est primitivement, composée de régiments territoriaux de la 10^e Région. **En avril 1917**, ces régiments sont convertis en bataillons de travailleurs et remplacés par des régiments actifs.

La Prévôté affectée à cette Division se rassemble, à **Saint-Servan**.

Elle comprend :

- 2 officiers,
- 14 C. de B. et gendarmes à cheval,
- 4 C. de B. et gendarmes à pied.

Dans la suite, elle sera ramenée au même effectif que les Prévôtés des Divisions actives.

Le capitaine **CORCUFF** exerce les fonctions de prévôt pendant la durée de la campagne.

SÉJOUR EN BELGIQUE.

La 87^e D. I. T. part de **Saint-Malo le 6 août**, séjourne un mois à **Valognes**, un mois à **Bléville**, près **du Havre**, et est dirigée **le 5 octobre sur Dunkerque**.

Elle est engagée: aussitôt **sur l'Yser**.

Jusqu'en juin 1916, elle rivalisera d'endurance, de ténacité ténacité de courage avec la Brigade des fusiliers marins.

Dès l'arrivée **en Belgique**, la Prévôté à cheval est chargée d'escorter jusqu'en première ligne les convois de ravitaillement.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, elle va ainsi à **Dixmude** sous un violent bombardement.

Le 26, deux gendarmes, **BAUDRY** et **BIGUET**, sont commandés pour diriger une corvée de cinq chariots chargés d'aller prendre en ligne des blessés allemands. L'exécution de cette mission les conduit entre les deux lignes de feu vers une maison abandonnée **au nord de la route de Bixchootte à Langemark**, où se trouvent une soixantaine de tués et de .blessés. Les vivants sont chargés sur les voitures qui reprennent la direction de nos lignes, lorsque l'ennemi ouvre le feu sur le convoi. Trois des conducteurs s'enfuient, tandis que les gendarmes ramènent les blessés qu'ils n'ont pas quittés.

Le général commandant la D. I. les félicite pour leur courage et leur dévouement.

La Prévôté cantonne à **Ypres**, puis à **Boesinghe**, et se trouve à **Elverdinghe** pendant La bataille de **l'Yser du 28 octobre au 15 novembre**.

Le 8 novembre, au cours d'un ravitaillement, le gendarme **FIEURGANT** est tué par un obus qui tue également deux chevaux chevaux la Prévôté et en blesse trois autres.

Le 21 avril 1915 l'ennemi exécute sur le front de la D. I. sa première attaque par gaz asphyxiants.

Tous les services fournis par les prévôtés dans cette région pour la surveillance du secteur et la police du champ de bataille comportent du reste des postes dangereux.

Il en sera ainsi pendant toute la période qui s'étendra **jusqu'en juin 1916** et au cours de laquelle les principaux cantonnements occupés par la Prévôté sont les suivants : **Killem, Pollinchove, Proven, Woesten, Soex, Eickock, Rexpoëde et Crombeke**.

C'est sans regrets que, **le 7 juin 1916**, la 87^e D. I. T. quitte **la Belgique**. Elle s'embarque à **Bergues**

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

pour venir à **Estrées-Saint-Denis**.

SÉJOUR DANS L'OISE.

Le 20 juin, elle entre en secteur **entre Lassigny et Ribécourt**.

La Prévôté cantonne à **Marest-sur-Matz**, assurant le service habituel des secteurs calmes.

La D. I. est relevée **le 18 décembre** ; elle vient prendre quelque repos **dans la région de Plessis-Villette**, puis est employée à des travaux de défense **vers Élincourt et Ressons-sur-Matz** ; elle est enfin ramenée **vers Crépy-en-Valois** où elle complète son instruction.

Le 13 mars 1917, elle est dirigée **vers Compiègne** pour participer aux attaques en préparation.

La, Prévôté s'installe à **Machemont**.

Le 17 mars 1917, l'ennemi exécute le repli qu'on connaît.

La 87^e D. I. T. le poursuit **vers Noyon** ; la Prévôté est employée de jour et de nuit à organiser des barrages et à assurer la circulation **sur les routes de Ribécourt à Noyon et de Noyon à Chauny**, rendues impraticables par l'ennemi.

Le 16 avril, le Q. G. de la Division quitte **Machemont** pour être transporté **au camp de Villersexel**. C'est là qu'elle reçoit des régiments actifs en remplacement de ses régiments territoriaux.

Au bout d'un mois. elle est ramenée **dans la Somme**.

SÉJOUR DANS LA SOMME.

Elle débarque à **Roye** et vient occuper **le 20 mai un secteur secteur Saint-Quentin**. Le Q. G. et la Prévôté sont à **Beauvois**.

Le 9 juin, la Division descend au repos **dans la région de Golancourt**.

Le lendemain, le brigadier **NESTOUT** et le gendarme **COUDRAY** se distinguent au cours d'un service spécial dans des conditions reconnues par l'élogieuse citation dont ils sont l'objet.

SÉJOUR DANS LE SOISSONNAIS.

De Golancourt, la Division vient, **le 16 juin, en secteur au nord de Fismes**.

Si l'offensive du **16 avril sur le Chemin des Dames** est arrêtée, le secteur n'en reste pas moins très agité et la Division subit de lourdes pertes.

La Prévôté, cantonnée à **Serval**, est employée à l'assainissement du champ de bataille. **Dans la nuit du 29 au 30 juin**, elle fournit une corvée d'assainissement qui doit être interrompue par suite de la violence du bombardement.

Le 20 juillet, la Division va au repos **vers Mareuil-sur-Ourcq et La Ferté-Milon** et, **le 17 août**, elle remonte **en secteur à l'est de Soissons**.

Elle reste dans cette région **jusqu'en décembre 1917**, allant entre temps cantonner à deux reprises à **Fère-en-Tardenois** et à **Grand-Rozoy**. Elle prend part à l'attaque du **23 octobre sur la Malmaison**.

La Prévôté cantonne à **Courcelles et, Soupir, à Dhuizel et à Vailly**. Pendant l'attaque de la **Malmaison**, elle détache des postes de refoulement à proximité du P. C. de chaque régiment, pendant que d'autres gendarmes assurent la circulation **sur les routes et les ponts de l'Aisne** fréquemment bombardés.

Le 20 décembre 1917, la Division va au repos **dans la zone de Mairy-Saint-Germain, près de Châlons-sur-Marne**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

Le 20 janvier 1918, la 87^e D. I. occupe le secteur de Prosnes ; la Prévôté est à Mourmelon-le-Grand.

Elle est relevée **le 2 avril** et est dirigée sur Amiens par Ay, Romain où elle stationne 12 jours, Pont-Sainte-Maxence, Mello, Warluis, Francastel et Wailly.

DEUXIÈME SÉJOUR DANS L'OISE.

Après être restée près d'un mois dans la région sud d'Amiens, la 87^e D. I. est, transportée **le 31 mai vers Gournay-sur-Aronde. Le 2 juin**, elle continue son mouvement sur Largny.

La Prévôté cantonne à Largny, puis à Haraimont.

Elle détache à Villers-Cotterêts, soumis à de violents bombardements, un poste chargé de s'opposer au pillage et assure, avec le concours de cavaliers mis à sa disposition, la police dans la zone de la Division engagée à la lisière de la forêt.

Le 11 juillet, la Division va prendre une semaine de repos vers Pont-Sainte-Maxence et **le 18**, elle est transportée à Retheuil, puis à Saint-Pierre-Aigle, où elle participe à la contre-offensive de l'armée MANGIN.

Après avoir livré de durs combats, elle est retirée du front **le 5 août**, va à Villers-Cotterêts, puis à Dammartin où elle s'embarque **le 14 août à destination des Vosges**.

SÉJOUR DANS LES VOSGES.

Débarquée à Corcieux, la 87^e D. I. occupe pendant quelques jours le secteur de Saint-Dié, puis, **du 3 septembre au 18 octobre, celui de Lunéville**.

A cette date, elle est dirigée d'abord dans la Meuse, puis dans la région de Vouziers où l'ennemi finit par céder à la pression de la 4^e Armée.

SÉJOUR EN CHAMPAGNE.

La Division vient à pied d'œuvre, mais n'est pas engagée.

Ramenée de Vouziers vers le Sud, elle se trouve à Saint-Hilaire-au-Temple lorsque sonne la fin des hostilités.

APRÈS L'ARMISTICE.

La 87^e D. I. entre en Alsace avec le 1^{er} C. A.

Elle est chargée de la garde du Rhin dans la région de Neuf-Brisach.

La Prévôté, installée à Andolsheim, puis à Horbourg, près de Colmar, assure un rigoureux service de surveillance dans toute la zone de la D. I.

Le 8 janvier 1919, elle est dissoute à Ribeauvillé (HautRhin).

CITATIONS.

Pendant les 20 mois de combats presque continus livrés par la 87^e D. I. T. sur les rives de l'Yser, La Prévôté de cette D. I. a rempli, comme on l'a vu, des missions souvent périlleuses.

Dans la suite, le personnel a continué à faire preuve de belles qualités lui ayant valu de nombreuses

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

citations qui sont toutes à son éloge.

Ont été cités :

Le capitaine **CORCUFF**, le lieutenant **ALEXANDRE**, les G. de B. **BIHAN**, **NESTOUT**, **PELTIER** ; les gendarmes **BAUDRY**, **BIGUET**, **COUDRAY**, **FIEURGANT**, **FOLTON**, **GUÉGUEN**, **LECONTE** et **THOUMELIN**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

FORCE SPÉCIALE ATTACHÉE A L'ARMÉE BRITANNIQUE ET PRÉVÔTÉ DE L'ARMÉE D'ORIENT

La Légion a fourni :

29 C. de B. et gendarmes à la force spéciale attachée à l'Armée britannique ;

28 C. de B. et gendarmes à la Prévôté de l'Armée d'Orient.

Tous ces hommes ayant été simplement détachés par la Légion, les éléments nous manquent pour retracer la vie des formations prévôtales auxquelles ils ont appartenu.

Cependant la lecture des nombreuses citations et des témoignages de satisfaction qui leur ont été accordés prouve que, là aussi, ils ont eu à remplir des missions délicates, fatigantes, même périlleuses, et qu'ils ont toujours été à hauteur de leur tâche.

Ont été cités :

1° A la force spéciale attachée à l'Armée britannique :

les gendarmes **BAILLY, DABO, LE MÉTAYER** et **MABON** ;

2° A la Prévôté de l'Armée d'Orient : le C. de B. **ROUFFINEAU**, les gendarmes **PRIGENT, COUILLEAUD** et **MOLLO**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PRÉVÔTÉS DIVERSES

Ce que nous venons d'écrire sur la manière dont s'étaient comportés les gendarmes détachés à l'Armée britannique et à l'Armée d'Orient est encore vrai pour ceux qui ont servi isolément dans des Prévôtés diverses.

Ils ont partout fait honneur à leur Légion et les citations qu'ils ont obtenues constitueront une des plus belles pages de son historique.

Ont été cités :

Le colonel **GRIMARD**, les capitaines **COINTOT** et **NICOLET**, le lieutenant **BESCOND**, les C. de B. **TRAVERT**, **TROUDE**, **BONNAUD**, **BOSCHER**, **LELAVANDIER**, **BURET**, **CAND**, **BAUDIN**, **MAILLEFER**, **CHAUVEL** (2 cit.), **GALLAIS**, **GUÉGUÉNOU** ; les gendarmes **RIO**, **ARNALY**, **BRIAND**, **CLAVIER BOUTRUCHE**, **LE GALL** (J. F.), **NOËL**, **BASLÉ**, **LE GALL** (J. F. M.), **LE GLEUHER**, **VANDÔME** et **VIOT**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

MILITAIRES DE LA LEGION

AYANT SERVI DANS LES CORPS DE TROUPE

Enfin, une page spéciale doit être réservée à ceux qui ont pu obtenir le retour dans leur arme d'origine.

Ceux-là ont démontré, en donnant maintes fois la preuve de leur valeur, que la Gendarmerie de **1914** était restée fidèle à son passé.

D'autres, touchés par la Loi **Mourier**, n'ont pas été inférieurs à leurs camarades et ont su faire apprécier leurs belles qualités dans toutes les unités où ils ont servi.

C'est à la brillante conduite des uns et des autres que nous devons l'honneur d'être actuellement considérés comme une réserve de cadres dans laquelle les autres armes viendraient en cas de besoin.

Sur les neuf volontaires passés dans les unités combattantes, deux ont été promus sous-lieutenants, le C. de B. de 3^e classe **PATRIER** et le gendarme **BARDEL** ; cinq ont été nommés adjudants, les C. de B. de 4^e classe **GOURION** et **POIRIER**, les gendarmes **BLANCHARD**, **GICQUEL** et **LEGENDRE** ; un est rentré sergent, le gendarme **STEINMETZ**, et un autre, le gendarme territorial **TAILLARD**, maréchal des logis.

Les citations qu'on lira plus loin prouvent que tous ont rivalisé de courage et de bravoure avec les meilleurs des combattants,

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

LISTE DES MILITAIRES DE LA LÉGION

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

ROUILAC, gendarme : tué à l'ennemi **le 18 septembre 1914**.

FIEURGANT, gendarme : tué à l'ennemi **le 8 novembre 1914**.

LEGENDRE, gendarme (adjudant d'infanterie) : tué à l'ennemi **le 6 juin 1915**.

GEFFROY, gendarme : tué en service commandé **le 23 juillet 1917**.

MOLLO, gendarme : disparu en mer à la suite d'un torpillage **le 23 septembre 1917**.

AMISSE, gendarme : tué en service commandé **le 4 novembre 1917**.

ARNALY, gendarme : tué à l'ennemi **le 21 avril 1918**.

BOSCHER, C. de B. de 4^e classe : tué en service commandé **le 2 juin 1918**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CONCLUSION

L'Historique que nous venons de lire n'a pu que retracer à grands traits l'existence des Prévôtés et le rôle joué par les militaires de la Légion pendant la guerre.

Ce cadre aurait pu évidemment être moins restreint et ce n'est que pour éviter un développement trop long qu'on a dû renoncer à énumérer toutes les missions accomplies, toutes les fatigues et les privations supportées, comme tous les dangers courus par ceux qui ont eu l'honneur de servir aux Armées.

A ceux-là, ces pages permettront du moins de faire revivre leurs souvenirs.

Aux jeunes, elles prouveront qu'en toutes circonstances leurs anciens n'ont jamais failli à leur devoir.

Les citations reproduites ci-après constitueront une sorte de bréviaire dans lequel ils viendront puiser la leçon de l'exemple.

Ils y verront maintes fois la preuve qu'à la 10^e Légion, il est de tradition de se dévouer, s'il le faut jusqu'au sacrifice, aussi bien lorsqu'il s'agit de faire respecter la Loi que de défendre la Patrie.

Rennes, le 15 décembre 1921.

CITATIONS

COMPORTANT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE

accordées aux Militaires de la 10^e Légion

pour faits accomplis entre l'ouverture des hostilités

et la signature de la Paix

MM.

ALEXANDRE, lieutenant. Cité à l'ordre du Q. G. de la 87^e D. I., **le 16 janvier 1916** : « *Commande les trains régimentaires du groupement Sud avec fermeté et vigilance. Avait fait preuve pendant la bataille de l'Yser (novembre 1914) d'énergie et de sang-froid, et réussi à ravitailler, sous le feu de l'artillerie ennemie, les troupes engagées.* »

ANDRIEUX, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 5^e Armée, **le 16 juin 1918** : « *Gendarme actif, énergique, courageux. A assuré le service de la circulation avec calme et sang-froid, au cours d'un bombardement a été blessé par trois éclats d'obus.* »

ARNALY, gendarme. Cité à l'ordre du C.A. **le 3 mai 1918** : « *A été blessé mortellement en assurant son service de surveillance sur un pont bombardé par l'ennemi.* »

AUTIN, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 60^e D. I., **le 17 février 1919** : « *Très bon gendarme, énergique, ayant plus de trente mois de présence dans une Prévôté de Division. En 1917, dans le secteur de Somme-Suippes, voyant un avion de chasse ennemi atterrir, a fait preuve d'initiative en se portant résolument au galop vers lui afin de s'assurer de l'aviateur. En 1917, également, sur sa demande réitérée, a été maintenu au poste des Quatre-Cheminées (secteur des Chambrettes) pendant toute l'occupation du secteur par la Division, exécutant journallement, soit de jour, soit de nuit, un service très pénible de surveillance dans la zone avancée de la D. I. soumise à un bombardement continu.* »

BAILLY, gendarme. Cité à l'ordre de la mission française près de l'armée britannique : « *Du 23 au 26 mars 1918, a fait preuve d'activité, de courage et de mépris absolu du danger en concourant sous les bombardements à l'évacuation de la population de trois communes. A donné l'exemple d'un entrain admirable, soit dans la liaison avec les divisions, soit pour se rendre dans les zones battues par le feu, s'offrant pour les missions les plus dangereuses.* »

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BARDEL, gendarme. Cité, comme adjudant d'infanterie, à l'ordre du 35^e C. A. **le 10 juillet 1916** : « *Blessé légèrement au combat du 1^{er} juillet 1916, a fait preuve de beaucoup de courage. Est resté sur le champ de bataille sans se faire panser.* »

2^e Citation. — Gendarme cité comme sous-lieutenant d'infanterie d'infanterie T. T., à l'ordre de la 61^e D. I., **le 8 avril 1917** : « *Officier d'un rare mérite. Après avoir, depuis le début de la campagne, servi comme sous-officier, a pris depuis six mois le commandement de la section de discipline de la D. I. Au cours des opérations, a coopéré avec sa section à la construction de ponts, malgré de violents bombardements et des feux de mousqueterie intenses.* »

BASLÉ, gendarme. Cité à l'ordre du régiment **le 10 novembre 1918** : « *Très bon gendarme, d'une activité inlassable. A assuré un service de circulation difficile en faisant preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement.* »

BAUDIN, C. de B. de 4^e classe. Cité à l'ordre du Q. G. du 17^e C. A., **le 15 mai 1919** : « *Chef de brigade zélé, actif et très courageux. Belle conduite sous les bombardements, particulièrement particulièrement en juin et juillet 1916 à Bras, secteur de Verdun, et en octobre et novembre 1917, comme chef de poste aux Quatre-Cheminées. Toujours volontaire pour les postes dangereux.* »

BAUDRY, gendarme. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 12 août 1915** : « *Le 26 octobre 1914, chargé de diriger un convoi pour aller relever des blessés gisant entre les lignes de feu, a accompli accompli mission, sous le feu de l'ennemi, avec le plus grand dévouement.* »

BEAULIEU, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 5 avril 1919** : « *A toujours fait preuve de sang-froid dans les services difficiles qu'il a exécutés à des endroits violemment bombardés par l'ennemi, notamment devant Verdun, en août-septembre 1917, au pont de Jaulgonne les 29 et 30 mai 1918, où il a réglé le passage des convois sous le bombardement et le tir de mitrailleuses d'un avion, et à Orbais, les 15, 16 et 17 juillet 1918, où il a assuré le service d'ordre alors que le pays était complètement évacué.* »

BERNARD, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 19^e D. I. du **19 juin 1918** : « *A assuré la circulation sur les ponts de l'Aisne, constamment bombardés pendant la période d'attaques du 28 mai au 14 juin.* »

BERRANGER, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 7 mai 1919** : « *Dans la nuit du 29 au 30 mai 1918, s'est porté courageusement au secours de civils ensevelis pendant que durait encore le bombardement par avions de Crézancy.* »

BESCOND, sous-lieutenant. Cité à l'ordre du Q. G. de la 45^e D. I., **le 25 novembre 1918** : « *Officier très méritant, dont l'activité, le zèle et le dévouement ne se sont jamais démentis pendant près de trois années passées au front. Pendant les combats d'octobre 1918, a fait preuve de sang-froid, de vigueur, d'énergie en assurant, comme prévôt de la Division, la police du champ de bataille et la surveillance de la circulation jusque dans Les zones les plus violemment bombardées.* »

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BIGUET, gendarme. (Même citation que le gendarme **BAUDRY**.)

BIHAN, C. de B. de 4^e cl. à cheval. Cité à l'ordre du régiment, **le 5 mai 1920** : « *Faisant partie de la Prévôté d'une Division, a fait preuve de courage et de sang-froid au cours des différents services exécutés dans la zone de combat. S'est particulièrement distingué le 23 octobre 1917, dans le secteur de Soupir, dans un service de barrage fait pendant la bataille de la Malmaison.* »

BILI, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 19^e D. I., **le 20 janvier 1919** : « *Au front depuis 1916. A suivi la 19^e D. I. dans tous les secteurs et assuré son service dans des circonstances difficiles parfois même très périlleuses.* »

BONNAUD, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre du régiment **le 23 février 1919** : « *N'a cessé de donner le plus bel exemple du zèle, du dévouement et du mépris du danger pour assurer les mesures d'ordre et la sécurité des habitants lors des violents bombardements des cantonnements dans la Somme et l'Oise pendant la période mars-septembre 1918.* »

BOSCHER, C. de B. de 4^e cl. Cité à titre posthume : « *Très bon chef de brigade. Mort le 2 juin 1918 des suites de blessures reçues accidentellement en service commandé.* »

BOUCHER, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 60^e D. I., **le 17 février 1919** : « *Excellent gendarme, très courageux. A la Prévôté de la Division depuis avril 1915, y a toujours fait preuve d'un zèle et d'un dévouement absolus, s'offrant en de nombreuses circonstances pour occuper les postes les plus exposés, notamment en 1917, dans le secteur des Chambrettes, où, ainsi détaché au poste de Chauffour, y a assuré pendant douze jours consécutifs un service très pénible de jour et de nuit dans la zone avancée de la division soumise à un bombardement continu et particulièrement violent.* »

BOURDON, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 5 août 1919** : « *A toujours fait preuve de zèle et de sang-froid dans l'exécution des services qui lui ont été confiés, notamment devant Verdun, en août-septembre 1917, où il a assuré la surveillance des ravitaillements sur des routes repérées et battues par l'artillerie ennemie et dans la Marne les 15, 16, 17 juillet 1918, où il a assuré les barrages et le service d'ordre dans des localités violemment bombardées.* »

BOUTRUCHE, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. du C. A., **le 17 juin 1918** : « *Du 8 au 15 juin, a procédé à l'évacuation d'office de la population civile, à proximité et sous le feu de l'ennemi.* »

BOUVET, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 6 septembre 1919** : « *Deux ans et huit-mois de présence aux armées à la Prévôté du 10^e C. A. A accompli des services d'ordre et de circulation dans des circonstances très périlleuses, notamment lors de l'offensive de la Somme en août-septembre 1916, à Caix et sur les routes Rosières et Viély, battues par les obus et les balles. En mars 1917, à Montdidier, fortement bombardée lors de la retraite allemande, y a exercé un service très difficile.*

En mai-juin 1917, lors de l'attaque de Champagne, détaché au bois des Petites-Loges, a assuré un service de circulation dans le secteur Prosne, Thuisy, Saint-Médard, Voie romaine, puis à Sept-Saulx ; a assuré la garde des routes de Sept-Saulx, Thuisy, Courmelois, malgré des

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bombardements d'une extrême violence »

BRIAND, gendarme. Cité à l'ordre de la 134^e D. I., **le 23 février 1918** : « *Très bon gendarme. De service auprès d'une batterie le 17 février 1918, s'est spontanément porté en pleine zone de feu pour relever un blessé- sous un violent bombardement et chercher du secours.* »

BRUGIDOU, gendarme. (Même citation que le gendarme **BILI**.)

BURET, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre du Q. G. de la 6^e Armée, **le 8 juillet 1918** : « *Excellent chef de brigade qui s'était fait remarquer en dirigeant (1917), sous le feu de l'ennemi, des corvées d'assainissement du champ de bataille. Vient encore de faire preuve d'énergie, de sang-froid et de courage en assurant, sous un violent bombardement par avions, le repli des postes de son secteur.* »

CAND, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre du C. A. de cavalerie, **le 9 novembre 1918** : « *Chef de brigade de grande conscience, d'un dévouement sans borne, payant de sa personne. A assuré le service de la circulation de jour et de nuit en de nombreuses circonstances difficiles et parfois périlleuses. A dirigé le service à la gare de ravitaillement de Saint-Jean en septembre 1918, avec beaucoup de calme et de sang-froid, malgré les bombardements.* »

CHAUVEL, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre de la 40^e D. I., **le 9 août 1918** : « *Excellent chef de brigade de gendarmerie, gardien-chef à la prison du Q. G. A su maintenir l'ordre parmi ses nombreux prisonniers le 15 juillet 1918, sous un bombardement violent. S'est exposé à plusieurs reprises dans la zone dangereuse pour mieux remplir son service.* »

2^e Citation. — Cité à l'ordre de la 40^e D. I., **le 11 janvier 1919** : « *Chef de brigade modèle, d'un dévouement au-dessus de tous éloges. Au front depuis le début de la campagne, a fait preuve, du 14 au 18 septembre 1914, pendant le bombardement de Reims, et du 18 août au 24 septembre 1917, au camp des Cinq-Frères, sous les bombes d'avions, des plus belles qualités d'énergie, de sang-froid et de mépris du danger.* »

CLAVIER, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 6^e Armée, **le 19 décembre 1918** : « *Très bon gendarme. A déployé dans l'accomplissement de son devoir une activité et un zèle dignes d'éloges, qui se sont fréquemment affirmés dans des postes périlleux et sous de violents bombardements.* »

COINTOT, capitaine. Cité à l'ordre de la 141^e brigade, **le 1^{er} janvier 1919** : « *Pendant les attaques allemandes de juillet 1916 au tunnel de Tavannes, à Verdun, a très bien assuré son service sous un bombardement violent et une très violente attaque par gaz asphyxiants.* »

CONNAULT, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *A la Prévôté du C. A. depuis le début de la campagne. Lors des attaques d'Arras, en mai et juin 1915, a exécuté des services de circulation et de police dans des conditions périlleuses, notamment à Agnez-lès-Duisans. Au cours du bombardement de Sainte-Menehould, le 14 septembre 1915, a assuré un service d'ordre pour l'évacuation, pendant toute la durée du tir. Le 25 septembre 1915, a assuré à Le Claon et à La Chalade, l'évacuation des blessés sur un terrain très bombardé. En mai 1917, a*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

assuré le service à Sept-Saulx et à Prosnes, sous un tir violent. »

CORCUFF, capitaine. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 15 juillet 1917** : « *Commandant la Prévôté d'une division d'infanterie, depuis le début de la campagne, a assuré avec calme et beaucoup d'énergie l'assainissement du champ de bataille et le service des communications dans des circonstances difficiles et souvent sous un fort bombardement. »*

COUILLEAUD, gendarme. Cité à l'ordre de la D. I., **le 19 octobre 1916** : « *A fait preuve, sous la fusillade, de courage, sang-froid et activité pour le rétablissement de l'ordre, gravement troublé par une mutinerie de plus de 300 dissidents grecs, dans laquelle deux de ces derniers furent tués et deux autres blessés. »*

COUDRAY, gendarme. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 18 juin 1917** : « *S'est déjà plusieurs fois signalé par son courage au cours de la campagne ; a fait preuve de grand sang-froid en maintenant et en retenant, malgré les blessures reçues, de nombreux nombreux pris de boisson, sans faire usage de ses armes. »*

COUÉ, capitaine. Cité à l'ordre du Q. G. de la 5^e Armée, **le 28 janvier 1919** : « *Chargé de la conduite du convoi du Q. G. de la 5^e Armée pendant les opérations actives en 1914, a fait preuve d'énergie et d'initiative dans ce service. Au cours de la guerre a, à diverses reprises, assuré la police et la circulation dans la place de Reims fréquemment bombardée. Aux armées depuis le début de la campagne, y a rendu les meilleurs services. services. »*

DABO, gendarme. Cité à l'ordre de la brigade **le 22 juin 1918** : « *Dans la nuit du 26 au 27 mai 1918 a fait preuve d'un réel esprit de sacrifice en portant, sous un violent bombardement, des masques à la population d'H..., puis en se rendant à l'appel d'un blessé français qu'il porta au poste de secours. A procédé sous le bombardement à l'évacuation du village d'H... »*

DANNE, C. de B.. de 4^e cl. (Même citation que le gendarme **BERRANGER**.)

FIEURGANT, gendarme. Cité à titre posthume : « *Brave gendarme, énergique et consciencieux. Mort bravement pour la France le 8 novembre 1914, en accomplissant tout son service. »*

FOLTON, gendarme. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 4 novembre 1917** : « *Excellent et brave soldat, très énergique. Fait partie de la Prévôté de la 87^e D. I. depuis la mobilisation, ayant deux fois refusé d'être relevé. S'est plusieurs fois distingué par son courage et son sang-froid au cours de la campagne, tant en Belgique, pendant les années 1914-1915, qu'au front de l'Aisne dans le service de barrage, en des points bombardés de la zone avant. »*

GALLAIS, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre de la D. I., **le 24 juin 1918** : « *Excellent chef de brigade, ayant un haut sentiment du devoir. A fait preuve en maintes circonstances de courage et de sang-froid en assurant la police de la circulation et l'exécution des instructions du commandement dans des secteurs particulièrement mouvementés. »*

GALON, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 18 août 1919** : « *Toujours dévoué à son devoir, en Argonne, en Champagne, à Verdun, aux Épargnes, s'est particulièrement distingué*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

en 1918 sur la Marne, à Jaulgonne et à Orbais-l'Abbaye, où il a participé avec beaucoup de sang-froid à l'évacuation de la population civile sous un violent bombardement. »

GARNIER, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 60^e D. I., **le 17 février 1919** : « *Excellent gendarme, énergique et brave, et ayant en toute occasion une haute conception de son devoir. A la Prévôté de la D. I. depuis le début de la campagne, y a été maintenu sur sa demande. S'est constamment offert pour occuper et être maintenu aux postes les plus exposés, notamment : 1^o au P. C. Attila (secteur des Chambrettes) en 1917 ; 2^o à Plainville, Plainville, de Mesnil-Saint-Georges, en 1918, où un de ses camarades venait d'être blessé. S'est immédiatement offert pour le remplacer. »*

GAONAC'H, gendarme. (Même citation que le gendarme **BERRANGER**.)

GEORGES, gendarme. Cité à l'ordre de la 19^e D. I., **le 30 novembre 1918** : « *S'est distingué par son dévouement et son sang-froid en assurant la police et la circulation sur les ponts de l'Aisne, au cours de bombardements quotidiens. »*

GICQUEL (Jean-Baptiste), gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Aux armées depuis le début de la campagne et à la Prévôté du 10^e C. A. A accompli des services de circulation et de police du champ de bataille sur des terrains fortement bombardés, au cours de la retraite de Belgique et de la bataille de la Marne en 1914. A l'offensive de Champagne, a assuré la circulation, notamment les 24 et 25 septembre 1915, à Saint-Thomas, sur un terrain battu par les obus et par les balles, puis à Caix et Rosières, en juillet 1916, lors de l'offensive de la Somme, en service d'ordre à Montdidier, en mars 1917, au cours du bombardement de cette ville. En mai et juin 1917, a assuré la circulation des ponts de Thuisy, Courmelois, SeptSaulx, violemment bombardés. »*

GICQUEL (Julien), C. de B. de 4^e classe. Cité à l'ordre de la 57^e D. I., **le 6 décembre 1916** : « *Chef de section énergique et plein d'entrain. A fait preuve de courage et de bravoure au combat du 27 novembre 1916, en conduisant avec ardeur sa section à l'assaut des tranchées ennemies sous un bombardement intense et une fusillade nourrie. Blessé par une balle au moment où il pénétrait dans les positions ennemies. »*

GIRAULT, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 19^e D. I., du **11 août 1918** : « *Au front depuis plus de trois ans, a assuré la circulation sur des routes et à des carrefours battus par l'artillerie l'artillerie particulièrement à Verdun en 1916 et sur les ponts de l'Aisne en juin 1918. »*

GOUGAUD, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Quatre ans de présence au front à la Prévôté de la 19^e D. I., puis du 10^e C. A. En 1915, vers Arras, a assuré sous de violents bombardements des services de circulation, notamment le 7 juin, des évacuations de blessés à Sainte-Catherine ; du 24 février au 1^{er} août 1916, a été employé à de nombreux services dans la région de Verdun, entre autre le 6 juin, au bois Bourru, au cours d'un puissant bombardement par des obus lacrymogènes. En avril 1917, a assuré la circulation dans les parages du Mont-Cornillet, puis en septembre 1917 à Verdun, Bras, Vacherauville et Louvemont, fortement bombardés de jour et de nuit. »*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GOURET, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 60^e D. I. **le 17 février 1919** : « Excellent gendarme, très courageux. A la Prévôté de la D. I. **depuis le 31 décembre 1914**, y a toujours fait preuve d'un zèle absolu, s'offrant, en de nombreuses circonstances pour occuper des postes particulièrement exposés, notamment **en 1917**, dans le secteur des Chambrettes, où, détaché au poste du Chauffour, il a assuré, pendant douze jours consécutifs, un service très pénible de jour et de nuit dans la zone avancée de la division soumise à un bombardement continu et particulièrement violent. »

GRIMARD, colonel. Cité à l'ordre du Q. G. de la 4^e Armée, **le 29 août 1919** : « *Commandant la Prévôté d'une armée, a toujours fait preuve de la plus grande activité et s'est particulièrement distingué en organisant la police de la circulation, aussi bien dans la zone avancée que dans la zone arrière, pendant les opérations de la 4^e Armée en 1918, et en assurant l'ordre dans Châlons lors des bombardements de juillet 1918.* » (2^e Citation.)

GUÉGUEN, gendarme. (Même citation que **BIHAN**, C. de B. de 4^e cl.)

GUÉGUENOU, C. de B. de 4^e cl. (Même citation que **GALLAIS**, C. de B. de 4^e cl.)

GUINVARCH, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Quatre ans de présence au front, à la Prévôté de la 19^e D. I., puis du 10^e C. A. En mai et juin 1915, vers Arras, a assuré des services de circulation très périlleux, notamment à Sainte-Catherine et à Saint-Nicolas violemment bombardés. En Argonne, en septembre 1915, a été très exposé dans son service au ravin de Rond-Champ. Vers Verdun, en février 1916, a assuré le service de circulation qu'il exécutait à Récicourt et à Dombasle, sous des bombardements intenses.* »

JASSON, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 18 août 1919** : « *En 1918 a assuré avec dévouement et sang-froid, sous le feu ennemi, la circulation des convois de la D. I. dans les villages de Crézancy et de Mézy et s'est particulièrement distingué dans l'évacuation civile de cette dernière localité violemment bombardée.* »

JÉGU, gendarme. (Même citation que le gendarme **BERNARD**.)

LE BOURDONNEC, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 5 avril 1919** : « *Gendarme brave et dévoué. A, au cours de la bataille de la Somme, fait preuve de bravoure et de sang-froid, notamment en assurant la circulation dans le village de Méharicourt soumis à un très violent bombardement pendant l'attaque de la 20^e D. I. sur Chilly, 6 septembre 1916.* »

LE CAËR, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Quatre ans de présence au front à la Prévôté de la 5^e Armée, puis du 10^e C. A. A accompli des services de circulation et de police du champ de bataille très périlleux, au cours de la retraite de Belgique et de la bataille de la Marne en 1914, notamment à Reims les 12, 13 et 14 septembre, sous de violents bombardements. Lors de l'attaque du Cornillet a assuré le service de circulation en mai et juin 1917, aux ponts de Thuisy et de Sept-Saulx, violemment bombardés. En août-septembre 1918, dans les régions de Montdidier-Roye, a assuré la circulation sur des routes, suivies par les convois, fortement bombardées.* »

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

LECONTE, gendarme. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 4 novembre 1917** : « *Fait preuve depuis vingt-cinq mois dans son service à la Prévôté de la Division de fortes qualités militaires. A assuré pendant plusieurs jours et plusieurs nuits un service de barrage sur un terrain très bombardé par l'ennemi, allant ainsi jusqu'aux extrêmes limites de la fatigue, après avoir demandé à y rester jusqu'à la fin du service.* »

LE GALL (Jean-François), gendarme. Cité à l'ordre de la 169^e D. I., **le 5 novembre 1918** : « *Au cours des attaques, a occupé en octobre 1918 un poste dangereux à Urvillers, y assurant parfaitement le service de la circulation, de barrage, de police et de l'hygiène du champ de bataille, sous un bombardement continu. A contribué largement au maintien de la circulation. Légèrement intoxiqué par les gaz, a demandé à rester à son poste.* »

LE GALL (Paul), gendarme. Cité comme M.-des-L. d'artillerie à l'ordre de l'A. L. de la 34^e D. L., **le 13 janvier 1919** : « *Très bon sous-officier ; étant de corvée chargé de ravitailler en munitions les batteries du groupe, a assuré son service avec beaucoup de courage et de sang-froid, malgré de violents bombardements par obus et par avions, en particulier pendant les mois de septembre septembre octobre 1918.* »

LE GALL (Jean-François-Marie), gendarme. Cité à l'ordre de la 46^e D. I., **le 21 novembre 1918** : « *Détaché du 29 mai 1918 au 27 juin 1918 pour assurer un service d'ordre permanent dans un secteur fréquemment bombardé, a fait preuve de calme et de sang-froid. Avait antérieurement assuré le même service, notamment dans les secteurs de Saint-Thierry et de Cormicy, dans les localités de première ligne soumises à des bombardements fréquents.* »

LEGENDRE, gendarme. Cité à l'ordre du C. A. à titre posthume : « *Vaillant sous-officier, faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Passé sur sa demande de la gendarmerie dans l'infanterie. Tombé glorieusement pour la France, le 6 juin 1915, à Saint-Pierre-lès-Bitry.* »

LE GLEUHER, gendarme. Cité à l'ordre du régiment **le 23 février février** : « *Fréquemment détaché dans les localités violemment bombardées, a fait preuve, au mépris du danger, du plus grand dévouement et du plus grand sang-froid pour assurer la sécurité et remonter le moral de la population affolée.* »

LELAVANDIER, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre du Q. G. de la 46^e D. I., **le 14 octobre 1917** : « *A, comme chef de poste, assuré le service de la circulation du 27 août au 22 septembre 1917, dans une zone soumise à de nombreux et très violents bombardements, faisant preuve de beaucoup de calme et de sang-froid, Gradé parfait, énergique et brave, possédant à un haut degré le sentiment du devoir.* »

LELIÈVRE, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Trois ans et demi de présence au front, à la Prévôté de la 5^e Armée, puis au 10^e C. A. A assuré des services de police et de circulation périlleux et difficiles, lors de la retraite de Belgique et de la bataille de la Marne 1914, notamment les 12, 13 et 14 septembre dans Reims violemment bombardé. En service service police à Dugny, en juillet et août 1917, s'est très bien acquitté de ses devoirs, malgré des bombardements fréquents. Lors de l'avance d'août et septembre 1918, a exécuté, dans la région*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

de Montdidier, Roye, Frétoy-le-Château un service permanent de circulation sur des routes suivies par les convois, fréquemment bombardées par l'ennemi. »

LE MÉTAYER, gendarme. (Même citation que le gendarme **DABO**.)

LOISEL, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 18 août 1919** : « *Après avoir toujours montré un beau sang-froid dans l'accomplissement de ses missions, sous de violents bombardements en Argonne, sur la Somme et à Verdun, s'est à nouveau distingué en 1918 en assurant, avec un grand dévouement, sous le feu, la circulation des convois à Jaulgonne et à l'évacuation de la population civile à Orbais-l'Abbaye. »*

MABON, gendarme. Cité à l'ordre du régiment **le 22 juin 1918** : « *Le 27 mai a procédé sous un bombardement intense à l'évacuation l'évacuation villages de H..., V..., V... et B... »*

MAILLEFER, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre de la 132^e D. I., **le 2 décembre 1918** : « *D'un dévouement à toute épreuve. S'est trouvé comme chef de poste dans des endroits soumis au bombardement de l'ennemi et a toujours donné l'exemple du calme et du sang-froid. »*

MAÏS, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre de la 19^e D. I., **le 10 octobre 1915** : « *Le 18 mai 1915, malgré un bombardement violent, a continué à assurer un service d'ordre à proximité d'un pont jusqu'au moment où il a été grièvement blessé par un éclat d'obus. »*

MASURE, gendarme. Cité à l'ordre du régiment, **le 11 juin 1918** : « *A fait preuve de sang-froid et de courage en maintes circonstances, en assurant la surveillance de la circulation sur des points fortement bombardés, et notamment le 31 mai 1918, où il a été blessé par des éclats de bombe d'avion ennemi. »*

MINIER, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet juillet** : « *Trente-huit mois de présence au front à la Prévôté de la 5^e Armée, puis à la F. P. de Reims, puis à la 3^e Armée britannique et au 10^e C. A. A assuré des services d'ordre et de police dans des circonstances périlleuses et difficiles et sous de violents bombardements, notamment à Reims, du 30 avril au 30 septembre 1917, et à Saully (P.-de-C.), du 15 avril au 19 juin 1918. »*

MOLLO, gendarme. Cité à l'ordre de la D. I., **le 8 octobre 1917** : « *A l'armée d'Orient, du 13 janvier 1916. Très bon serviteur, très consciencieux. A pris part à toutes les opérations de police dévolues à la force publique pendant le cours de l'année 1916. Le 18 août 1917, au cours de l'incendie de Salonique, s'est particulièrement fait remarquer par le zèle et le dévouement qu'il a apportés dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, donnant à ses camarades le plus bel exemple. »*

MORON, gendarme. (Même citation que le gendarme **BERNARD**.)

NÉDELEC, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 6 septembre 1919** : « *Quatre ans de présence à la Prévôté du 10^e C. A. A assuré des services dans des circonstances périlleuses et difficiles, notamment lors de l'attaque de la Somme, en août-septembre 1916, où, étant au poste de Caix, il assurait la circulation sur les routes de Rosières et Vrily, constamment battues par les*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

obus et par les balles. En service d'ordre à Montdidier, en mars 1917, y a accompli son devoir sous de forts bombardements. En mai-juin 1917, lors de l'attaque du Cornillet, en poste au bois des Petites-Loges, a assuré le service de la circulation dans le secteur de Prosnes, Thuisy, carrefour Saint-Médard, Voie romaine, sous des bombardements journaliers, de jour comme de nuit. »

NESTOUT (Pierre), C. de B. de 4^e cl. (Même citation que le gendarme **COUDRAY**.)

NESTOUT (Jean), gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. de la 20^e D. I., **le 15 janvier 1918** : « *Très bon gendarme, au front depuis le 22 décembre 1914, a toujours fait preuve de zèle et de courage dans l'accomplissement de son devoir, notamment pendant les bombardements de Méharicourt et Viély, en août-septembre 1916, de Caix, décembre 1916, aux postes de barrage en Champagne, en mai 1917 et devant Verdun (juillet-septembre 1917).* »

NICOLET, capitaine. Cité à l'ordre de la 15^e D. I., **le 9 mai 1918** : « *Prévôt de la D. I., a assuré par son action personnelle, malgré un bombardement systématique, la récupération de nombreux approvisionnements restés dans un village évacué. A participé participé dehors de son service spécial aux travaux du 2^e Bureau de l'E.-M. de la D. I. Y a rendu les plus précieux services, notamment dans la période du 15 au 25 avril 1918, tant par ses études que par ses reconnaissances en première ligne.* »

NOEL, gendarme. Cité à l'ordre de la 62^e D. I., **le 16 novembre 1918** : « *Très bon gendarme, au front depuis le début de la campagne, actif, plein d'allant et ayant toujours fait preuve, quelles que fussent les circonstances, d'un sang-froid et d'une énergie au-dessus de tout éloge.* »

PATOUILLÈRE, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Quatre ans de présence au front, à la Prévôté de la 5^e Armée, puis du 10^e C. A. A accompli des services de circulation circulation de police du champ de bataille très périlleux. Au cours de la retraite de Belgique et de la bataille de la Marne en 1914, notamment à Reims les 12, 13 et 14 septembre, sous de violents bombardements. Lors de l'attaque du Cornillet a exécuté un service de circulation à Prosnes et au pont de Sept-Saulx fortement bombardés, en mai et juin 1917. En juillet août 1917 a exécuté un service de police à Dugny, souvent bombardé.* »

PELTIER, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 4 novembre 1917** : « *Excellent gradé, plein de sang-froid, s'offrant chaque fois qu'une mission difficile et dangereuse est nécessaire. A aussi exécuté à maintes reprises des services au cours desquels il a donné à ses subordonnés l'exemple du courage et du calme sous le bombardement.* »

PESCHET, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet juillet** : « *Quatre ans et demi de présence au front à la Prévôté de la 5^e Armée, puis du 10^e C. A. A accompli des services de police et de circulation dans des circonstances très difficiles, au cours de la retraite de Belgique et de la bataille de la Marne en 1914, puis pendant un séjour de deux ans aux environs de Reims bombardée journellement, et au cours de l'attaque de la Somme en février 1917. En mai et juin 1917, lors de l'attaque du Mont-Cornillet, a assuré avec entrain des services de circulation des ponts de Thuisy et de Sept-Saulx, fréquemment coupés par le bombardement ennemi et à l'explosion du dépôt de munitions de Sept-Saulx.* »

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PETIT, gendarme. Cité à l'ordre de la 60^e D. I., **le 22 mai 1918** : « *Gendarme consciencieux, énergique et dévoué, toujours prêt pour les missions difficiles et périlleuses. Blessé à son poste, a demandé à n'être évacué qu'après avoir assuré le passage de ses consignes au gendarme chargé de le remplacer.* »

2^e Citation. — Cité à l'ordre de la 60^e D. I., **le 15 novembre 1918** : « *Étant détaché dans la nuit du 13 au 14 octobre 1918, au poste de commandement du Général commandant la D. I., et son camarade venant d'être très grièvement blessé par des éclats d'obus, a fait preuve d'énergie, de calme et d'un haut esprit de fraternité militaire en le transportant à lui seul, pendant pendant centaines de mètres, malgré l'obscurité et sous un bombardement continu jusqu'à un abri à l'épreuve.* »

POUHIER, gendarme. Cité à l'ordre du régiment **le 25 janvier 1919** : « *Le 1ermars 1918, à 18 heures, étant de service au pont de Venise, à Reims, sous un bombardement violent, a été atteint d'intoxication par les gaz employés par l'ennemi ; a néanmoins très courageusement continué à assurer son service jusqu'à la relève du lendemain, à 6 heures.* »

PRIGENT, gendarme. Cité à l'ordre du régiment, **le 11 mars 1916** : « *Très bon gendarme, ayant de nombreuses campagnes, vigoureux et énergique, s'est fait particulièrement remarquer au cours des arrestations des consuls ennemis, des suspects et des comitadjis à Salonique.* »

RICHARD, gendarme. (Même citation que le gendarme **GEORGES**.)

RICORDEL, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Trois ans et demi de présence au front à la Prévôté de la 60^e D. I. et du 10^e C. A. Excellent gendarme qui a assuré des services de la circulation très périlleux, sur des routes violemment bombardées et gazées, notamment à la Patte-d'Oie, entre Verdun et la ferme Thiaumont, en juillet 1916, et au carrefour de Chauffour, dans les parages de Douaumont, en octobre et novembre 1917.* »

RIGAUD, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A. du **6 septembre 1919** : « *Quatre ans de présence aux armées, à la Prévôté du 10^e C. A. A assuré des services d'ordre et de circulation dans des circonstances très périlleuses, notamment à Moiremont, au cours de l'offensive de l'Argonne, les 24 et 25 septembre 1915, sous de violents bombardements, puis à l'attaque de la Somme en août-septembre 1916 où, étant au poste à Caix, il a assuré la circulation sur les routes de Rosières et de Vrély battues par les obus et par les balles. En service à Montdidier, en mars 1917, lors de l'attaque du Cornillet, au poste du bois des Petites-Loges, a assuré la circulation dans le secteur de Prosnes, Thuisy, carrefour Saint-Médard, Voie romaine, puis la garde des ponts de Sept-Saulx, Thuisy, Courmelois, très violemment bombardés de jour et de nuit.* »

RIO, gendarme. Cité à l'ordre du Q. G. du 38^e C. A., **le 24 juillet juillet** : « *Aux armées depuis décembre 1914, a constamment témoigné du zèle et du dévouement les plus complets. A assuré la circulation sur une route avancée, de janvier à fin mai 1917, route bombardée quotidiennement en avril. A toujours fait preuve de courage et de sang-froid et a été pour son chef de poste un collaborateur précieux.* »

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

ROUILLAC, gendarme : « *Blessé mortellement par des éclats d'obus à la poitrine et à la jambe droite, le 18 septembre 1914, à Reims, en fouillant des prisonniers de guerre enfermés dans la cathédrale.* »

ROUFFINEAU, C. de B. de 1^{re} cl. Cité à l'ordre de la D. I., **le 8 octobre 1917** : « *A l'armée d'Orient du 13 janvier 1916. Excellent sous-officier, très actif, qui a toujours très bien secondé son commandant de secteur dans les opérations de police du 28 mai 1916, faisant preuve de tact, de sang-froid et d'activité, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles il se trouvait. Le 18 août 1917, lors de l'incendie de Salonique, a dirigé avec zèle et intelligence le service d'ordre dans le secteur qui lui avait été attribué.* »

STEINMETZ, gendarme. Cité à l'ordre du régiment comme sergent d'infanterie, **le 12 juillet 1916** : « *Très belle attitude au feu. Par son courage exemplaire, a puissamment aidé son chef de section dans les moments critiques de l'action, les 1^{er}, 2 et 3 juillet 1916.* »

TAILLARD, gendarme territorial. Cité à l'ordre du régiment comme maréchal-des-logis d'artillerie, **le 12 juin 1917** : « *Les sections de munitions dont il faisait partie ayant été cernées le 2 septembre 1914, n'a pas voulu se rendre ; ayant pu se dégager, emprunta des habits civils et réussit à gagner les lignes françaises, en traversant toute la région de l'Aisne et de l'Oise occupée par les Allemands. Après six jours de marche à travers champs, atteignit Cuvilly (Oise).* »

THOUMELIN, gendarme. Cité à l'ordre de la 87^e D. I., **le 4 novembre novembre** : « *Gendarme très énergique, servant à la Prévôté depuis trente-cinq mois et ayant donné de nombreuses preuves de courage et de calme dans des circonstances difficiles. A assuré pendant plusieurs jours et plusieurs nuits un service de barrage sur un terrain très bombardé par l'ennemi, allant ainsi jusqu'aux extrêmes limites de la fatigue, après avoir demandé à y rester jusqu'à la fin du service.* »

TRAVERT, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre du Q. G. du 34^e C.A. : « *Appartenant à une section de gendarmerie chargée de maintenir l'ordre et d'assurer le respect de la propriété dans la place de Reims, journallement bombardée, a constamment donné le meilleur exemple à ses subordonnés par son zèle, son dévouement et son mépris du danger.* »

TROUDE, C. de B. de 4^e cl. Cité à l'ordre de la 162^e D. I., **le 31 août 1917** : « *Excellent gradé qui sert à la Prévôté d'une D. I. depuis 18 mois. Au cours des opérations sur l'Yser, a fait preuve d'abnégation et d'énergie dans le commandement d'un poste de barrage au pont J. 2 battu de jour et de nuit par de violents tirs de gros calibres.* »

VANDOME, gendarme. Cité à l'ordre du C. A. hellénique **le 27 juin 1919** : « *Pendant l'entrée des brigands turcs dans la ville d'Aidin a concentré dans l'École française environ 5.000 habitants et, ayant hissé le drapeau français, a réussi à en éloigner éloigner massacreurs bachi-bouzoucks et à sauver la vie de ces 5.000 innocents qui, assurément, auraient été massacrés.* » A reçu pour ce fait la médaille d'honneur de vermeil par décret du **27 octobre 1919**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 10^e Légion de Gendarmerie

Imprimerie de l'Ouest-Éclair – Rennes

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

VIAELLE, gendarme. Cité à l'ordre du 10^e C. A., **le 31 juillet 1919** : « *Trois ans et demi de présence au front, à la Prévôté de la 5^e Armée, puis de la 19^e D. I. et du 10^e C. A. A exécuté au cours de la retraite de Belgique et de la bataille de la Marne en 1914, des services de circulation et de police du champ de bataille très périlleux, notamment à Reims les 12, 13 et 14 septembre, septembre, de violents bombardements. En septembre et octobre 1917, a accompli des services dangereux à Bras, Vacherauville, Louvemont, côte du Poivre, Froideterre, pour la surveillance de la circulation sur des routes suivies par des convois et fortement bombardées. Du 8 août au 14 septembre 1918 a exécuté dans la région de Montdidier, Roye, Libermont un service de circulation sur des routes suivies par des convois et fréquemment bombardées par le feu de l'ennemi.* »

VIOT, gendarme. Cité à l'ordre de l'armée **le 26 décembre 1917** : « *Bon gendarme, actif et dévoué, qui a fait preuve de courage et de sang-froid sous de violents bombardements. A été grièvement blessé à son poste le 26 novembre 1917.* » (Médaille militaire.)

